UAM10K - Expérience professionnelle et rapport d'activité

Présentation

Programme

Contenu

L'inscription à l'UAM10K est conditionnée par la validation en amont de l'ensemble des UE et l'accord pédagogique du responsable de la formation.

L'auditeur pourra **au choix,** en fonction de sa situation professionnelle, réaliser un **rapport d'activité ou un rapport de stage** :
1) Rapport d'activité : si l'auditeur est en poste dans le service achats de l'entreprise ou le service de l'entreprise en charge des achats, il réalise un rapport d'activité.
2) Rapport de stage : si l'auditeur n'a pas d'activité professionnelle, il réalise un stage conventionné par le CNAM.

Le stage doit avoir une durée six mois (pour les contrats en alternance, 1 an en entrée en L3). Il doit se dérouler dans le service achats de l'entreprise ou le service de l'entreprise en charge des achats.

L'UAM10K est validée avec une moyenne supérieure ou égale à 10/20.

Objectif du rapport d'activité ou du rapport de stage : En s'appuyant sur l'expérience acquise lors de la période d'activité ou de stage, présenter la pratique des Achats de l'entreprise, leurs liens avec la supply chain de l'entreprise ainsi que les compétences Achats mises en œuvre.

Le rapport permet de :

- Contextualiser le service Achats dans l'écosystème de l'entreprise ;
- Montrer les liens entre les Achats et la supply chain de l'entreprise ;
- Décrire, expliquer, analyser les activités Achats et supply chain qui ont été menées et leurs liens avec la supply chain de l'entreprise ;
- Décrire et expliciter le processus Achats et supply chain de l'entreprise à partir d'un ou plusieurs exemples tout en montant en généralité ;
- Dresser un lien entre les activités Achats et supply chain qui ont été menées et les compétences acquises au cours des UE afin de proposer d'éventuelles pistes d'amélioration de la fonction Achats dans l'entreprise.

Le rapport comprend de 20 à 30 pages maximum.

Pour mémoire: La prise en compte de l'expérience professionnelle en vue de l'obtention de la licence permet de vérifier que le candidat possède les compétences visées par le référentiel métier du parcours. Par la restitution d'une ou plusieurs expériences réalisées lors de mises en situation, le candidat devra montrer la technicité, l'autonomie et le niveau de responsabilité avec laquelle il a réalisé les missions confiées. Il sera en mesure de présenter le contexte économique, sectoriel et concurrentiel de l'entreprise ou de l'entité, ainsi que sa structure organisationnelle. Il devra analyser sa ou ses situations de travail, rendre compte des méthodes et outils mis en œuvre, mettre en évidence les difficultés particulières rencontrées et les compétences mobilisées.

La restitution des expériences et mises en situation devra démontrer la capacité de prise de recul, d'analyse critique et de préconisation attendus d'un candidat à la délivrance des 180 ECTS exigés à l'issue du parcours de licence

La restitution de ces expériences, ou le rapport de mission si un stage a été réalisé, seront formalisés dans un rapport au format normalisé.

Mis à jour le 01-09-2025

Code : UAM10K

Unité d'activité de type expérience ou stage

11 crédits

Responsabilité nationale : EPN11 - Territoires / Antoine FREMONT

Ce rapport sera soumis à l'évaluation du référent de la licence, dans la perspective de la validation de l'UA d'expérience professionnelle.